

Bien vivre au Bois-d'Oingt



<http://bvabo.fr> association.bvabo@orange.fr 06 75 99 64 05

et en Pays Beaujolais

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2024

Cette association a pour but : la préservation et l'amélioration du cadre de vie du village du Bois-d'Oingt. Elle intervient en exerçant tout droit de défense et d'action pour l'amélioration de l'environnement, de l'habitat, de l'urbanisme, de la protection de la nature et de la qualité de vie.

Cette assemblée générale s'est tenue **Mardi 5 mars 2024 de 11 h à 12h30** – au siège de l'association - **Le Bois-d'Oingt - 169, rue Peignaux-Dame 69620 – Val d'Oingt**

Etaient présents ou représentés (12) Excusé (1)

Approbation du CR de l'assemblée générale 2023. Unanimité.

Rapport d'activité : Marie-France Rochard : En complément du rapport d'activité de la réunion d'octobre 2023, rapport sur les mois précédents et le recours contentieux déposé le 3 décembre 2023 (voir aussi les Bulletins d'information diffusés et le site de l'association.).

Rapport financier de l'année 2023 (Rémy Dubost). Recettes 2023 : cotisations 176 € + subvention de la commune de Val d'Oingt : 300 € + don de 650 € + vente de l'ouvrage sur l'eau : 25 €

Dépenses : assurance MAIF 117 € + cotisation fédération Patrimoine des Pierres dorées 20 € + achat d'un ordinateur portable pour remplacer celui de 2012 : 239 € + dépenses de secrétariat et encre d'imprimante + achat de 2 volumes des Actes de la Journée du 7 octobre « Theizé et son histoire » qui comprenait un article sur « La bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt dans le dernier quart du XIXe s. » (auteur: *Marie-France Rochard*)- tarif :40 € les 2 ex.

Reliquat 2022 : 1704,46 €

Rapports adoptés à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2024 : maintenue à : 12 € (20 € pour les couples).

Projet de budget 2024.

Dépenses pour les activités de conférences, d'expositions et de recherches : prévisions 200€. Maintenance de la base de données (mise à jour) : 500 € ; Assurance MAIF 117 € ; cotisation fédération 20 €- Secrétariat : 200€ = 1037 €

Recettes 2024 : pas de demande automatique de subvention à la commune de Val d'Oingt. Prévisions cotisations 180 €- vente d'ouvrages 50 € =total 557€ + dons espérés ou sur reliquats 480 € total recettes : 1037 €

Désignation de membres pour le Conseil d'administration – Après la démission de deux des membres, le conseil d'administration comprend 4 membres . Rémi Chainé, ancien président de la CAB se présente. Il est élu à l'unanimité.

Composition du bureau

Suite à l'appel à candidatures pour le remplacement du trésorier : Antonia Bley se présente. Elle est élue trésorière à l'unanimité. L'association remercie Rémy Dubost qui a assuré avec dévouement cette fonction de trésorier depuis plus de 10 ans.

Rémi Chainé accepte la fonction de secrétaire, en appui à Annick Perrot, secrétaire adjointe.

Nouveau bureau :

Présidente : Marie-France Rochard ; trésorière : Antonia Bley ; secrétaire : Rémi Chainé ; secrétaire adjointe : Annick Perrot.

Accessibilité - Bibliothèque et culture pour tous les âges –

Quels moyens et quelles priorités pour une bibliothèque au Bois d'Oingt ? Suite et bilan des actions entreprises. Un projet de la commune qui se poursuit tel quel malgré le recours contentieux. La réunion de concertation organisée par le maire avec l'association BVABO le 18 janvier 2024, avait été précédée lors de la cérémonie des vœux le 13 janvier, par l'affirmation publique du maire qu'il ne changerait rien à son projet. Elle n'a rien donné avec 2 comptes-rendus différents.

La demande de permis de construire avait été déposée par la commune le 26 décembre 2023 et affichée le 29 décembre. Une concertation de façade.

Nous avons pu avoir **une rencontre avec l'architecte le 12 février 2024** en présence du maire et des adjoints avec interdiction d'aborder la proposition que nous soutenons depuis un an, le projet d'installer la bibliothèque dans la maison principale et de ne pas construire l'extension de 93 m² prévue dans la cour.

Le projet que nous proposons, permettrait de respecter mieux les conditions du legs, donnerait davantage de visibilité, de vue et de confort à la bibliothèque et permettrait des économies très importantes. Nous avons eu confirmation que la bibliothèque restait située dans son sous-sol sans possibilité d'agrandissement PMR pour le futur. Nos remarques et questions ont porté sur les accès très difficiles pour le public venant dans les différents services ; sur les dimensions insuffisantes des espaces intérieurs de la bibliothèque, l'implantation des mobiliers dessinés n'étant que décorative et ne respectant pas les normes ; sur les aspects patrimoine et les atteintes nombreuses à l'architecture existante.

L'assemblée générale a donné son accord pour continuer cette action sur la demande de permis de construire, après l'avoir étudiée en détail et a confirmé son accord pour toutes actions qui seraient nécessaires. Il a également été décidé de préparer un court argumentaire pour mieux faire connaître les raisons de notre contestation et nos propositions. *Voté à l'unanimité.*

Projets d'expositions et de visites. Le programme se préparera au fur et à mesure, mais un projet de visite des paysages vus depuis la route de Légny est proposé, ainsi qu'une visite lors du « Printemps des cimetières ». Nous avons en attente une conférence sur la Bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt, qui pourrait se faire avec le partenariat de la Librairie La Boussole qui a le volume en vente.

Il nous a été demandé aussi une exposition de photos prises lors des visites des bibliothèques récentes. Tout cela demande l'aide des moyens de la commune en personnel et photocopies car nous avons l'habitude d'avoir le soutien de Patricia Rougé. A voir.

Compte-rendu des activités inter-associations = fédération Patrimoine des Pierres dorées et projets 2024

L'association va adhérer à nouveau à la fédération qui doit renouveler son Conseil d'administration.

Autres sujets à suivre :

Suivi du dossier concernant **les vitraux de l'église du Bois-d'Oingt** qui sont en danger.

Culture : l'enquête actuelle du Ministère de la culture concernant les communes rurales : « Le printemps de la ruralité » la vie culturelle en milieu rural (mars-Avril 2024).

*La vie culturelle dans les territoires ruraux est primordiale : elle est un vecteur de **cohésion sociale, de lien intergénérationnel mais également d'attractivité** et de valorisation des territoires. Elle est aussi **multiforme** puisqu'elle se décline dans une mosaïque de domaines aussi variés que les patrimoines (bâties, immatériels, écrits), l'architecture et les paysages, la création artistique, les réseaux de lecture publique, les cultures scientifiques, techniques ou et industrielles, ou encore les pratiques musicales et artistiques des habitants pour ne citer que ces domaines-là ».*

Quelles sont les habitudes culturelles ? Quels sont les moyens existants ? Quels sont les besoins ? Des propositions à faire. Un questionnaire numérique est en ligne. Plusieurs contenus selon la fonction des acteurs : les habitants, les collectivités, les associations...

<https://www.culture.gouv.fr/fr/Printemps-de-la-ruralite>

Questions diverses - Nous avons été contactés par l'ARAF, association qui s'inquiète du développement de l'aérodrome de Frontenas, suite à l'augmentation des nuisances existantes. Voici leur message : L'ARAF après avoir pendant des années privilégié le dialogue et la concertation avec les utilisateurs de l'aérodrome continue évidemment dans cette voie mais organise désormais une action en deux phases :

- **lancement d'une pétition en ligne en cliquant sur le lien suivant :**
<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/stop-aux-nuisances-aerodrome-frontenas/228182>
- **présence physique devant l'aérodrome de Frontenas le 16 mars prochain à 10 h 30** (lieu précis de rassemblement défini ultérieurement)

Marie-France Rochard – 11-3-2024